



Constitué en Régie Inter municipale
(Ville de Saint-Gabriel, Municipalité de St-Gabriel-de-Brandon, Mandeville et St-Cléophas)

Jeudi 29 novembre 2018

Ordre du jour :

- 1. MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT**
- 2. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**
 - 4.1 Séance ordinaire du 25 octobre 2018
- 5. FINANCES**
 - 5.1 Comptes à payer
- 6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
 - 6.1 Entente de service – Festival Country 2019
 - 6.2 Budget soirée des employés du 16 décembre 2018
 - 6.3 Déclarations des intérêts pécuniaires
 - 6.4 Dépôt du certificat du registre des avantages reçus
 - 6.5 Nomination du président
 - 6.6 Nomination du vice-président
 - 6.7 Contrat de déneigement des entrées de secours – Alain Jolicoeur
 - 6.8 Adoption de la politique en matière de harcèlement en milieu de travail
 - 6.9 Adoption de la politique concernant l'usage de drogues, d'alcool, de médicaments et d'autres substances similaires
 - 6.10 Autorisation à la construction du parc intergénérationnel
- 7. VARIA**
- 8. CORRESPONDANCES**
- 9. PÉRIODE DES QUESTIONS**
- 10. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Prochaine séance ordinaire du conseil : 13 décembre 2018

Michel St-Laurent
Directeur général et secrétaire-trésorier
par intérim de la Régie inter municipale du CSCB